



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2259>

# Indices de position sociale 2022 dans les écoles, collèges et lycées en Lorraine

- Droit syndical - Outils militants - Argumentaires -

Date de mise en ligne : dimanche 15 janvier 2023

---

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

---

**L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. Pour chaque PCS, la valeur numérique de l'IPS correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la "réussite" scolaire.**

Concrètement, pour déterminer les valeurs associées à chaque PCS, l'administration considère la moyenne pondérée de caractéristiques telles que les diplômes, les pratiques culturelles, les conditions matérielles, le capital culturel et l'implication des parents dans la scolarité.

Suite à une décision rendue par le Tribunal administratif de Paris le 13 juillet 2022, le ministère a été contraint de rendre publics les indices de position sociale (IPS) moyens des collèges et des écoles. Pour SUD éducation, il était incompréhensible qu'il n'en soit pas de même pour les lycées. Sous la pression de notre saisie de la CADA (Commission d'attribution des documents administratifs) le ministère les a rendus publics le 10 janvier.

L'IPS est notamment pris en compte pour le classement des établissements en REP (IPS entre 76 et 88) et en REP+ (IPS entre 55 et 76)

Vous trouverez en pièce jointe les tableaux d'IPS des écoles, collèges et lycées de l'académie Nancy-Metz pour l'année scolaire 2022-2023.

Ils peuvent s'avérer utiles pour lutter contre une baisse de moyens et des fermetures de postes, ou pour l'attribution de moyens supplémentaires et le classement en éducation prioritaire.